



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 28 janvier 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 janvier 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHI à M. SBRAGGIA, M. FERRARA à M. MARCANGELI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme FELICIAGGI à Mme CORTICCHIATO, Mme ZUCCARELLI à Mme NADAL, Mme MASSEI à Mme FALCHI, M. CHAREYRE à Mme OTTAVY, M. DELIPERI à M. ARESU, Mme PILLOTTI à Mme BIANCAMARIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

**Etaient absents :**

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, M. CASTELLANA, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Yoann HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20190128-2019\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2019

Affichage : 04/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 28 janvier 2019  
Délibération N°2019/07

**Modification de quatre emplois permanents**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

L'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que l'organe délibérant, en l'espèce le Conseil Municipal, est compétent pour créer les emplois, qui font l'objet d'un état récapitulatif constamment mis à jour.

Cette délibération constitue un cadre général de recrutement :

- elle indique les emplois pouvant être occupés par un fonctionnaire ou à défaut par un contractuel,
- elle décrit les emplois en indiquant l'intitulé du poste et la durée hebdomadaire du travail,
- elle fixe un niveau de recrutement qui permet de pourvoir l'emploi. La délibération doit aussi prévoir, au regard des fonctions exercées et du statut de la Fonction Publique Territoriale, le(s) cadre(s) d'emplois de référence et la fourchette des grades des agents ayant vocation à occuper cet emploi.

L'organe exécutif, quant à lui, procède au recrutement sur les emplois ainsi créés par le Conseil Municipal.

Ainsi, il est proposé de modifier quatre emplois permanents précédemment créés par délibération.

La modification concerne l'intitulé, le niveau de recrutement (cadre d'emplois et fourchette de grades) et la quotité de temps de travail.

Les crédits nécessaires seront proposés au budget primitif 2019 de la Ville d'Ajaccio.

**En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal**

- **De modifier les emplois tels que présentés en annexe**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 janvier 2019,

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés**

**La modification des emplois tels que présentés en annexe**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Page 2 sur 4

# ANNEXE A LA DELIBERATION N ° 2019/07 RELATIVE A LA MODIFICATION DE QUATRE EMPLOIS PERMANENTS

Description de l'emploi		Durée hebdomadaire de travail	Niveau de recrutement		Explication
			Cadre d'emplois	Fourchette de grades	
<p>Direction</p> <p><b>DGA Proximité et Service à la Population</b></p> <p>Direction Population et Citoyenneté</p> <p>Service cartes nationales d'identité et passeports</p>	<p>Intitulé du poste</p> <p>Gestionnaire CNI</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Filière technique ou administrative C (cadre d'emplois techniques territoriaux ou des adjoints administratifs territoriaux) statutaire ou contractuel</p>	<p>Fourchette de grades</p> <p>Adjoint technique territorial à adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe</p> <p>Adjoint administratif territorial à adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe</p>	<p>Modification de l'intitulé du poste, du cadre d'emplois et du temps de travail</p>
<p><b>DGA Proximité et Service à la Population</b></p> <p>Direction de l'environnement et des aménagements paysagers</p> <p>Pôle aménagements et entretien des espaces verts urbains</p>	<p>Elagueur</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Filière technique C (cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) statutaire ou contractuel</p>	<p>Adjoint technique territorial à adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe</p>	<p>Modification de l'intitulé du poste et du niveau de recrutement (cadre d'emplois et fourchette de grades)</p>
<p><b>DGA Proximité et Service à la Population</b></p> <p>Cellule Moyens Lourds</p>	<p>Conducteur de véhicules ou d'engins de chantier</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Filière technique C (cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) statutaire ou contractuel</p>	<p>Adjoint technique territorial à adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe</p>	<p>Modification de l'intitulé du poste et de la fourchette de grades</p>

<p>DGA Développement social, culturel, sportif et vie des quartiers</p> <p>Direction des sports</p> <p>Pôle installations nautiques</p>	<p>Maitre nageur sauveteur</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Filière sportive Cadre B (cadre d'emplois éducateur territorial des activités physique et sportives)</p>	<p>éducateur territorial des activités physique et sportives à éducateur territorial principal des activités physique et sportives de 1<sup>ère</sup> classe</p>	<p>Modification de l'intitulé du poste et de la fourchette de grade</p>
---	--------------------------------	----------------------	---	--	---